

La ruche des infos





N°12 novembre 2026

Le mot du maire

Voici neuf mois que le nouveau conseil municipal est installé. La dynamique et l'enthousiasme de la nouvelle équipe a permis de mettre en place rapidement un premier projet avec "la voiture électrique partagée"
Le projet va évoluer avec la réalisation d'un carport avec panneaux photovoltaïques. Cette dernière phase finalisera cette initiative citoyenne.

Un autre projet va voir le jour en début d'année avec la démolition des toilettes en face de la salle des fêtes. Un nouveau local mieux adapté verra le jour. Nous retrouverons des toilettes PMR, un abri pour les départs de chemins de randonnée. On aura aussi une boite à livres digne de ce nom.

Tous ces projets ont un coût, il est scrupuleusement analysé par le conseil municipal. Vous en trouverez les détails dans la gazette. Avec la conjoncture, nos collectivités doivent avoir une gestion rigoureuse des projets.

Cette gestion est aussi l'affaire de tous. Nos points de collecte sont bien tenus et il y a très peu d'incivilités, pour récompenser cette bonne gestion OAC nous reversera 980€ chaque année.
Suite aux incendies de cet été l'état met la pression sur la collectivité pour respecter l'obligation légale de débroussaillement. Il appartient à chacun de respecter les directives au vu de la loi mais aussi au vu des assurances habitations.

Les fêtes de fin d'année approchent, je vous souhaite, au nom du conseil municipal de passer de belles fêtes de fin d'année, en famille et entre amis.

Jean Marc Colon, maire de Promilhanes.

Au sommaire

_ Le mot du maire p:1
_ Actualités municipales p: 2
_ Info citoyennes p:3
_ La vie associative p:4

Voeux du conseil municipal dimanche 10 janvier 15h



Infos communales.

La voiture partagée.

Ce projet novateur a été présenté à OAC, il a reçu toutes les félicitations de l'ensemble des élus et du président de ouest Aveyron Communauté. Plusieurs communes intéressées vont prendre exemple sur notre réalisation.

Le projet d'un montant de 18 175€ ht a été financé par les subventions à hauteur de 77%., Le coût estimatif de fonctionnement est de 3000€/ans auquel il faut déduire les cartes d'adhérents (1 500€).

A ce jour nous avons 25 familles sociétaires, elles peuvent profiter du véhicule, des services du partage comme la livraison de légumes direct producteur avec des prix très compétitifs.

Travaux logement communal rue du Coudercou
Notre logement en face de la mairie s'est libéré. il a été rafraîchi avec des travaux d'enduit et de peinture. Une famille a pris possession des lieux.

Personnes vulnérables.
Suite à l'été difficile que nous venons de passer, les personnes vulnérables sont priées de se faire connaître en mairie. A titre de prévention et pour le bien être de tous, la municipalité mettra en place des mesures de protection adaptées.

Vagabondage de chats sur la commune

La stérilisation des chats est fortement recommandée. Leur prolifération peut devenir une nuisance pour tous, des mesures peu agréables peuvent être prises en cas de vagabondage.

Etat civil

15.02.2026

Décès de THierry Galtier

10.04.2026

Décès de Luc Laumet

11.10.2026

Décès de Christiane Ricard

12.05.2026 PACS Emmi Grégoire / Luc Mège

11.07.2026 Mariage Emeline Sallo / Guillaume Bourgnou

04.08.2026 PACS Floriane Laporte / Cyril Lonjou

Le conseil municipal



La ruche des infos

Élections présidentielles 2027

1er tour dimanche 18 avril 2027
2eme tour dimanche 2 mai 2027

Pour pouvoir voter aux prochaines élections, il est nécessaire de s'inscrire sur les listes électorales.
L'inscription peut être réalisée :

- en ligne jusqu'au sixième mercredi précédant le scrutin
- à la mairie en fournissant un justificatif d'identité , de domicile et un formulaire disponible en mairie.

Obligation légale de débroussaillement

L'OLD, ça se prépare dès l'automne et l'hiver : quelques règles simples à mettre en oeuvre dès à présent

Qui doit débroussailler ?

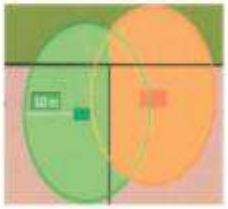
- Le propriétaire dont les terrains se situent dans ou à moins de 200 m de la forêt sur une profondeur de 50 m autour de la construction



Les obligations légales de débroussaillement

Où débroussailler ?

- sur tous les terrains situés à moins de 200 m du massif forestier
- sur une profondeur de 50 m autour de la construction
- sur toute la parcelle en zone U du plan local d'urbanisme, bâtie ou non
- même sur la parcelle du voisin avec son autorisation



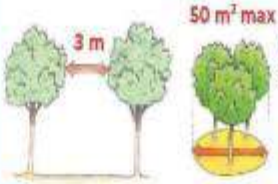
Localisez-votre terrain sur :
www.geoportail.gouv.fr/donnees/debroussaillement

2

Comment débroussailler ?

- Eliminer l'herbe et les arbustes au sol (possibilité de conserver un bouquet de 30 m² au maximum en les isolant de la végétation environnante et au-delà des 20 m de la construction)





Mettre à distance d'au moins 3 m les branches des arbres, sauf pour les :

- Arbres > à 15 m de hauteur
- Bouquets d'arbres de 50 m² maxi
- Haies ornementales

Elaguer les arbres conservés sur 1/3 de leur hauteur





Mettre à distance d'au moins 3 m les branches des arbres des constructions

Broyer ou évacuer en déchetterie (possibilité de brûler les résidus en dernier recours en respectant l'arrêté préfectoral d'emploi du feu)





Débroussailler la voie d'accès privée à la construction (mise au gabarit) et sur 10 m de large de part et d'autre

3

La Diane Promilhanaise



La nouvelle saison de chasse a commencé de façon inhabituelle. Une sécheresse importante a modifié le comportement alimentaire des animaux sauvages. Les blaireaux, renards et autres sangliers s'en prennent aux nourrisseurs de nos agriculteurs.
Le 3 octobre avait lieu une battue administrative sur la commune, elle a réuni plus de 70 chasseurs. malgré le nombre, peu de gibier a été prélevé. De nouvelles mesures seront prises pour freiner la prolifération des sangliers

Notre loisir se veut respectueux des promeneurs, la pose de panneaux de signalisation et le dialogue permettent à chacun de profiter de notre belle campagne.
Comme chaque année des morceaux de gibier seront distribués, et nous vous invitons à participer à notre repas de fin de saison début 2027.

Le comité des fêtes

Le comité des fêtes a organisé deux belles journées de fête les 11 et 12 juillet. . Une belle ambiance qui a réuni tous les habitants, notamment le dimanche soir avec plus de 245 convives.L'ensemble de l'équipe tient à remercier tous les bénévoles qui ont oeuvré pour que la fête soit belle.
Durant l'année nous organisons des repas et autres animations, surveillez votre boite aux lettres.
Nous vous attendons nombreux pour l'éditions 2027 de notre fête votive

NOËL 2026

Le dimanche 13 décembre décoration de la place (arbres,guirlandes,…)
Le dimanche 20 décembre aura lieu la désormais traditionnelle animation des poteaux de la place, pour petits et grands, qui sera suivi d'un goûter à la salle des fêtes.
Cette année encore , décorez votre boite aux lettres,un diaporama des œuvres sera présenté pour la galette des rois.
Un concours de dessin sur le thème « Noël à Promilhanes » (en s'inspirant d'un élément au moins du village) est proposé aux enfants : du 6 décembre au 16 décembre,venez déposer vos dessins en mairie . Les dessins seront affichés à la salle des fêtes. Pour que le village s'imprègne de l'ambiance de Noël, soyez créatifs et ludiques

Appel aux photos anciennes des plantations de "mais". Ces photos nous permettront de réaliser un album souvenir pour la commune.

Infos communales.

MARIE COLLIER



Il y a cinq ans, mon époux et moi avons choisi de nous installer dans le Lot, séduits par la beauté de ses paysages, la richesse de son patrimoine tout autant que par la convivialité de ses habitants. Depuis mars, je remplace Françoise au poste de secrétaire de mairie. J'ai à cœur de vous accueillir et de vous accompagner au mieux dans vos démarches administratives. C'est un plaisir de travailler avec l'équipe municipale et de vous rencontrer chaque jour (dans la joie et la bonne humeur En dehors de mes fonctions à Promilhanes, je me passionne pour la sculpture et l'aquarelle, et vous aurez peut-être l'occasion de me croiser lors d'expositions d'artistes ou d'artisans.



Julien Itard

J'ai 35 ans et je suis ingénieur informatique. J'habite à Promilhanes depuis 10 ans, ma famille est présente dans le village depuis bien plus longtemps, au moins depuis mon arrière-grand-père.

Je vis au lieu-dit Garibal, sur un terrain familial où j'ai construit moi-même ma maison. C'est aussi au village que je me suis marié l'année dernière !

En dehors du travail, j'aime passer du temps autour de mes passions : l'astronomie, la guitare et l'histoire militaire.

Mon engagement au conseil municipal a aussi une histoire familiale. Mon grand-père, Jean-Pierre Itard, avait prévu de s'investir dans la vie du village une fois à la retraite, mais il nous a malheureusement quitté trop tôt. C'est avec plaisir et en pensant à lui que j'ai décidé de m'engager à mon tour.

Je suis heureux de pouvoir aujourd'hui participer à la vie de Promilhanes, un village auquel je suis très attaché.

Le conseil municipal



La ruche des infos

Ca bouge à Promilhanes

Pierre Chassaing a créé “la maison de la marionnette” dans l’ancien couvent du village, chemin de Gentillou.
Vous pouvez lui rendre visite, il vous ouvrira les portes de son musée animé.,
Vous pourrez visiter son univers et ses créations.
Petits et grands venez profiter sur réservation d’un spectacle ou simplement découvrir les prouesses des marionnettes, musiciennes, chanteuses, ou circassiennes.
Tél: 06.51.13.72.77
https://lamaisondelamarionnette.fr/





Notre village est mis à l’honneur avec nos sportifs qui brillent sur le plan international et sur le plan national. Bravo à **Eric Lescure** qui est médaillé de bronze au championnat d’europe de cross-triathlon et à **Loukas Odorico** qui décroche l’or au championnat de france à l’épée. Licencié au Biarritz Olympique il est la fierté de ses parents et aussi de ses grands parents, Marie-Jeanne et Jacques résidents sur notre commune

